

Les nouvelles de la RASD

27.02.2005

Lancement d'une campagne internationale qui s'adresse aux actionnaires de Kerr-McGee pour arrêter ses activités au Sahara occidental occupé.

28.02.2005 29° anniversaire de la RASD Marathon

Plus de trois cents athlètes prennent part au $5^{\rm e}$ Sahara Marathon.

03/07.03.2005 Délégations parlementaires

Une délégation de huit membres du Parlement Européen est en visite dans les camps de réfugiés sahraouis

03/06.03.2005 Festival International du Cinéma du Sahara

06.03.2005 Marche à Rabat

Organisée par une ONG « Notre patrie » (Watanouna)

07.03.2005

Le sous-secrétaire d'État John Bolton nommé ambassadeur US auprès des Nations unies. Bolton est un familier de la question du Sahara, il a participé de 1997 à 2000 aux côtés de James Baker à l'élaboration de son plan de paix.

12.03.2005

José Segura, délégué du gouvernement espagnol aux Îles Canaries, se rend au Sahara occidental occupé à la tête d'une délégation de 60 personnes, acteurs économiques. Le représentant du Front Polisario en Espagne qualifie ce geste d'«acte hostile» au peuple sahraoui. Le Parti populaire exige la démission de Segura.

21.03.2005

Une délégation de la RASD, participe à Windhoek aux festivités marquant le $XV^{\rm e}$ anniversaire de l'indépendance de la Namibie

16.03.2005

Au parlement, le secrétaire aux Affaires étrangères Bernardino León affirme que l'autodétermination constitue le principe de base pour une solution du conflit

24.03.2005

Entretien durant deux heures en tête-à-tête de Mohamed VI avec le président algérien Bouteflika.

26.03.2005

Mensonges, calomnies, diffamations. L'agence de presse officielle marocaine MAP se distingue. Un réseau de trafic d'organes humains de patients en provenance des camps de Tindouf. Le Front Polisario troquerait les aides humanitaires contre des stupéfiants, boissons alcoolisées et cigarettes de contrebande. Campagne contre le journaliste Ali Lmrabet.

07.04.2005

La ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, D' Nkosazana Dlamini Zuma, effectue une visite officielle en République sahraouie 30.03.2005

La Commission des Affaires étrangères du parlement européen se déclare préoccupée par les violations des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental. La Commission appelle

d'autre part les parties au conflit à se baser sur le plan Baker pour

avancer vers la solution du conflit. **13.04.2005**

Mhamed Khadad est reçu à Stockholm par Mme Laila Freivalds, ministre des Affaires étrangères de Suède.

11.04.2005

Mohamed Salem ould Salek, Brahim Ghali, sont reçus officiellement par le ministre des Affaires étrangères espagnol, Miguel Angel Moratinos.

12/13.04.2005 Parlement européen

Comités de soutien présents à Strasbourg pendant la session plénière. Le Parlement européen demande à la Commission

Le soulèvement des territoires occupés

Au Sahara occidental, les Sahraouis disent non à la « présence coloniale » marocaine. Depuis cet été, malgré la répression et les intimidations des autorités marocaines, des manifestations quotidiennes, sit in, mouvements d'étudiants ou de lycéens (au SO mais aussi au Maroc) changent la donne au Sahara occidental.

Claude Mangin, pour l'Association des Amis de la RASD, a accompagné une journaliste dans les territoires occupés du Sahara occidental pour témoigner. Ce déplacement en juillet suivi d'une mission d'avocat en août auprès d'un prévenu sahraoui jugé au tribunal de Dakhla manifestent du ferme engagement de l'AARASD à être aux côtés des Sahraouis et se donner tous les moyens pour populariser leur lutte et défendre leurs personnes. Un article paru dans Charlie Hebdo a levé le voile et a donné la parole aux militants sahraouis . (Charlie Hebdo n° 689 du 31 août 2005)

Merci à Agathe André et à Catherine dessinatrice, pour ce reportage.

Nous revenons sur ces évènements avec l'interview de Monsieur Naama Asfari réalisé par Régine Villemont lors de l'Assemblée générale d'EUCOCO.



Monsieur Naama Asfari, vous êtes arrivé directement du Sahara occidental pour assister à l'Assemblée générale de l'EUCOCO, qui se tient aujourd'hui en Belgique. Merci de vous présenter pour les lecteurs du Sahara Info.

Avant de répondre à votre question, je tiens tout d'abord, à remercier votre journal, qui m'a donné cette occasion pour témoigner sur la situation dans les territoires occupés du Sahara occidental. Je tiens à remercier aussi l'Association des Amis de la RASD pour le travail qu'elle fait en France pour soutenir la cause nationale sahraouie.

Naama Asfari Abdi, je suis né en 1970 à Tantan. J'ai grandi, comme tout enfant sahraoui de ma génération, dans le territoire occupé, sous occupation marocaine. Mon père qui vit actuellement à Tantan, a été victime de la disparition forcée, avec des centaines de Sahraouis, pendant 16 ans. Quant à ma mère, elle est morte en 1983 suite à la violence qu'elle a subie en prison. J'ai fait mes études universitaires à Marrakech au Maroc et ensuite en France où j'ai obtenu mon DEA en droit international, je poursuis mes études doctorales à Paris.

Vous habitez à El Ayoun et à Tantan et vous avez été au cœur, cet été, du soulèvement populaire des territoires occupés du Sahara occidental. Que pensezvous de la situation actuelle, s'agit-il d'une résistance à l'occupation marocaine?

Le Peuple Sahraoui dans les territoires occupés a déclenché le 21 mai 2005, un soulèvement populaire contre l'autorité d'occupation marocaine. Les manifestations pacifistes ont touché non seulement les villes sahraouies, mais aussi celles de 1958: Tantan, Guelmim, Assa, ainsi que les villes universitaires marocaines, dans lesquelles des étudiants sahraouis poursuivent leurs études. Le mot d'ordre de toutes ces manifestations étaient le respect du droit inaliénable du peuple Sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Ces manifestations civiles et pacifiques expriment le refus du peuple Sahraoui à l'occupation marocaine de son territoire. Avec le soulèvement populaire et civil, le peuple sahraoui défend son droit à résister contre une occupation étrangère et demande l'application des résolutions des Nations unies et la nécessité d'organiser un référendum d'autodétermination juste et légal. Cette résistance civile sahraouie marque une autre étape dans l'histoire de la lutte nationale sahraouie.

Sahara Info juillet août septembre 2005 - page 2

Les autorités d'occupation marocaine ont réprimé brutalement ces manifestations pacifiques.

- → Une dizaine de maisons saccagées avec l'interdiction des habitants d'y revenir
- → Des emprisonnements arbitraires sans procès
- → La déportation de Sahraouis à l'extérieur des territoires
- → Des cas de viols dans les commissariats de police
- → La torture systématique après chaque arrestation
- → La torture contre les enfants mineurs
- → L'ingestion forcée d'eau de javel, d'eau salée, d'urines
- → L'usage des charges électriques sur les corps des emprisonnés
- → Les brûlures de cigarette



Ces violations massives des droits de l'homme ont touché les Sahraouis à Tantan, Guelmim, mais aussi des étudiants sahraouis à Agadir, Marrakech et Rabat. Des témoignages et des photos de tortures témoignant de ces exactions, maintenant connues dans le monde entier, grâce à l'internet, montrent la gravité de la répression commise par les autorités marocaines contre la population civile sahraouie. La terreur demeure l'instrument privilégié par le Maroc. Une quarantaine de militants sahraouis ont entamé une grève de la faim le 8 août 2005 pour l'amélioration des conditions de leur incarcération et demandent leur regroupement à l'Ayoun, auprès de leurs familles. Ils ont suspendu, provisoirement leur grève, le 29 septembre 2005, pour des raisons de santé et suite à la pression de leurs familles. Les territoires occupés du Sahara occidental sont en état de siège depuis le début du soulèvement. Des délégations étrangères ont été refoulées. Le peu d'étrangers qui sont entrés dans les territoires témoigne de la situation d'occupation.

L'Assemblée générale EUCOCO a suggéré pour réagir à l'urgence de la situation d'organiser des suivis juridiques, d'organiser des observations systématiques dans les territoires. Qu'en pensez-vous? Quelle est, dans le contexte particulier d'un territoire non autonome, la responsabilité particulière de la Communauté internationale?

Vous savez très bien que le Sahara occidental est un territoire non-autonome. La population de ce territoire bénéficie de la protection du droit international humanitaire particulièrement, mais aussi de tous les textes du droit international relatif aux droits de l'homme. Le Maroc tente de démontrer la légalité de sa présence et partant, de dénier l'existence d'une occupation et donc l'applicabilité des conventions de Genève de 1949. Les dispositions de ces conventions sont exclusivement humanitaires. Je trouve que la suggestion de la Conférence de l'EUCOCO à Bruxelles, en octobre 2005, d'une assistance juridique et médicale en faveur de la population civile sahraouie dans les territoires occupés est une chose importante et primordiale. La moitié des quarante prisonniers politiques sahraouis ne sont pas encore jugés et la situation de leur incarcération est toujours inquiétante, même après la suspension provisoire de la grève de la faim. Les conventions de Genève et le protocole 1, énumèrent une série d'infractions graves commises contre la population sahraouie: parmi elles, l'homicide intentionnel, la torture, les traitements inhumains et dégradants. Le droit international a instauré une responsabilité pénale pour le respect des obligations humanitaires. Cette responsabilité incombe à tous les responsables marocains civils et militaires qui ont, en effet, le devoir de tout faire pour empêcher que ces infractions ne soient commises dans le cadre de leurs responsabilités. Ces infractions du droit international humanitaire par les Forces de sécurité et de l'armée marocaine contre les civils sahraouis engagent la responsabilité internationale de l'état marocain.

Ivry/Seine, le 25 septembre 2005.

européenne, dans une résolution, « d'accroître et de diversifier son aide » humanitaire aux réfugiés sahraouis, tenant compte que cette population est en exil forcé « à cause d'une décolonisation inachevée ».

19.04.2005

Rapport du Secrétaire général, S/2005/254

Kofi Annan rend compte de l'évolution de la situation depuis le 27 janvier 2005. Il se dit toujours prêt « à aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable », sans aucune proposition concrète ni mention du plan Baker ou de la nomination d'un représentant personnel.

25.04.2005

Le Conseil de la Jeunesse d'Espagne et l'Union de la Jeunesse de Saguia El Hamra et Rio de Oro ont signé une convention de collaboration.

PÉTROI F

Le 5 mai Kerr-McGee a annoncé le renouvellement de son contrat avec le gouvernement du Maroc jusqu'au 29 octobre 2005. L'Observatoire des Ressources du Sahara occidental appelle tous les actionnaires de Kerr-McGee à se défaire immédiatement de leurs titres. Il relève qu'un important actionnaire norvégien – Skagenfondene – s'est déjà débarrassé de ses 100 000 actions Kerr-McGee. Kerr-McGee reste la dernière compagnie étrangère à œuvrer encore sur place, après le retrait des entreprises séismologiques TGS-NOPEC et Fugro, ainsi que l'abandon de Total.

28.04.200

Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1598 (2005)

Le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2005, réaffirmé sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

01.05.2005

Mohamed Bedjaoui est nommé ministre des Affaires étrangères. Eminent juriste, il a exposé la position algérienne lors des débats de la Cour internationale de justice de La Haye en 1975.

27.04.2005

Le Maroc est élu membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour un mandat de trois ans.

10/13.05.2005 Abdelaziz aux USA

Le 13 mai, il s'entretenait à Houston avec James Baker

17.05.2005 PÉTROLE

La RASD annonce à Londres une initiative d'attribution de permis pétroliers et gaziers. « *Notre initiative, a rappelé Khaddad, est conforme à l'avis juridique des Nations unies relatif aux activités économiques au Sahara occidental.* » (avis Corell qui réfute la souveraineté marocaine sur le territoire contesté). Le 32^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara occidental est célébré cette année dans la localité reconstruite de Tifariti, dans les territoires libérés, en présence d'un millier d'invités.

17.05.2005 Parlement Espagnol

Le Congrès des députés adopte à l'unanimité une résolution qui demande au gouvernement de soutenir toutes les initiatives politiques susceptibles de parvenir à un accord entre les parties impliquées dans le conflit du Sahara, dans le respect de la légalité internationale et du droit à l'autodétermination.

10/11.05.2005 Norvège

Séminaire sur le Sahara occidental

20.05.2005

Message Bouteflika pour le 32° anniversaire du Front Polisario « l'Algérie est déterminée à œuvrer pour l'édification d'une Union forte (Union du Maghreb Arabe) sans se défaire de ses principes notamment en ce qui concerne votre appui en tant que mouve-

ment de libération. L'Algérie soutient cette cause et toutes les autres conformément à la charte de l'ONU en vue d'aider le peuple sahraoui ainsi que tous les peuples à recouvrer leur liberté et leur indépendance. »

21.05.2005

Le Président de la République, Mohamed Abdelaziz, a procédé à la pose de la première pierre du siège du Parlement sahraoui à Tifariti dans les territoires de la RASD.

02.06.2005 « lettre aux élites marocaines »

07.06.2005

Le Parti Populaire exige du gouvernement espagnol l'envoi d'une délégation du Sénat dans les camps de réfugiés sahraouis pour exprimer le soutien et la solidarité du Sénat espagnol

07.06.2005

Le secrétaire d'État espagnol aux Affaires étrangères, Bernardino Léon Gros, arrive en République sahraouie.

13.06.2005

Le Conseil fédéral se dit « *préoccupé par la manifestation récente de violence au Sahara occidental.* »

14.06.2005 France

Communiqué du secrétariat international du Parti socialiste français. **25.05.2005**

Vingt-cinq parlementaires américains du Sénat et de la Chambre des députés – républicains et démocrates confondus – expriment dans une lettre à la secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Condoleeza Rice, leur préoccupation pour « la persistance » du conflit du Sahara occidental et appellent l'administration Bush à « intervenir » pour organiser le référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

12.06.2005

Les négociations entre le Maroc et l'Espagne pour une délimitation des eaux territoriales entre les Canaries et le Maroc.

25.06.2005

La République du Kenya et la RASD annoncent dans un communiqué conjoint depuis la capitale kenyane, l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre les deux pays. La Fondation Rafto ainsi que douze ONG norvégiennes s'adressent le 28 juin à leur gouvernement afin de faire pression sur le Maroc pour qu'il mette un terme à la répression.

Parlement européen: 104 eurodéputés signent une lettre au Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour lui demander « de faire pression sur le Maroc pour qu'il cesse immédiatement sa répression contre des civils » sahraouis.

23.06.2005

Le président du groupe socialiste au Parlement européen, Martín Schulz, demande au président du Parlement Josep Borrell l'envoi en juillet d'une délégation d'eurodéputés au Sahara occidental

26.06.2005

Un comité de pilotage composé de militants de la défense des droits humains du Sahara occidental occupé, d'ONG des campements de réfugiés et de sympathisants internationaux appelle à la libération de Aminatou Haidar et de tous les prisonniers politiques sahraouis

05.06.2005 Annahj Addimoucrati

Le Conseil national de La voie démocratique, un parti politique marocain, réuni à Casablanca, exprime son soutien inconditionnel aux mouvements de protestation et condamne la répression sauvage qu'a connu la région; précise que la solution à ce problème ne saurait être envisagée qu'à travers un référendum ou par le biais de négociations directes avec le Polisario.

30.06.2005

La ministre des Affaires étrangères américaine, Condoleezza Rice, avertit publiquement le roi du Maroc de ne pas poursuivre la répression de ceux qui critiquent le manque de libertés et les violations

La révolte aux mains nues

témoignage de Claude Mangin

Des femmes, des enfants, des hommes de plus en plus nombreux descendent chaque jour dans les rues des quartiers historiques sahraouis, comme celui de Maatala, manifestant à mains nues pour réclamer l'organisation du référendum toujours reportée, la libération de tous les militants emprisonnés. Ils réclament aussi une pleine capacité à vivre, à travailler au Sahara occidental, à s'exprimer et à s'organiser dans des associations sahraouies. Ces quartiers sont encerclés depuis quatre mois par des troupes militaires et des milices spécialement crées et entraînées pour empêcher toute manifestation.

Pourtant des femmes, des hommes, des enfants sortent chaque jour malgré la peur et les affrontent. Je les ai rencontrés lors de mon voyage à El Ayoun et à Dakhla. Cette ville est coupée du monde (à 540 km au sud de la capital du Sahara occidental). Làbas les militants se cachent et nous ont rencontrés au risque de leur liberté. Cette situation n'a rien d'étonnant.

Depuis trente ans le Sahara occidental est occupé Depuis trente ans des militants sahraouis résistent Depuis trente ans tout un peuple refuse d'être marocain

Depuis le soulèvement du mois de mai, les arrestations sont très nombreuses tant au Sahara occidental qu'au Maroc. Les procès qui ont lieu sont illégaux, le droit de la défense est mal ou pas assuré. Les condamnations prononcées sont très lourdes de 8 à 20 ans d'emprisonnement. Tout est m'y en œuvre pour tenter d'arrêter ce soulèvement.

Aujourd'hui le peuple sahraoui a peur d'être la victime de cette violence inouïe. Mais il préfère mourir que de continuer à survivre sous la botte de l'occupant. Il n'a plus rien à perdre, plus rien ne lui appartient. Les Sahraouis ne veulent plus s'arrêter. Les militants parlent aux rares étrangers présents. Ils donnent des interviews par cellulaires sans cacher leur identité.

Aujourd'hui, pour la première fois, trente-sept militants, prisonniers d'opinion, ont décidé une grève de la faim illimitée. Les premiers grévistes ont commencé leur mouvement le 8 août 2005, vite rejoints par d'autres manifestant ainsi leur solidarité dans cet ultime mouvement de résistance face aux autorités coloniales. Ces prisonniers ont été dispersés, emprisonnés loin de leur famille soit à la Prison Noire d'El Ayoun, soit dans celle de Aït Melloul à Agadir ou dans celle d'Oukacha à Casablanca.

Malgré les appels communs de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme, de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme, du Forum Vérité et Justice Maroc, et de l'engagement d'Amnesty International et de l'Organisation Mondiale Contre la Torture, les autorités marocaines ne bougent pas.

Déjà en 1975, au moment de la Marche Verte, des centaines de Sahraouis, ont été torturés, sont morts ou ont disparu. C'est aujourd'hui leurs fils et leurs filles qui sont au premier rang des manifestants, faudra-t-il qu'une troisième génération soit sacrifiée?

Ils se battent avec la seule chose qui leur reste, le souffle de leur vie.

Je les ai rencontrés fin juillet 2005, prisonniers dans ce territoire encerclé par les forces armées, derrière un mur de plusieurs centaines de kilomètres construit dans les années 1980. Ils nous ont demandés de porter l'information de leur lutte à l'extérieur pour que leur sacrifice ne soit pas vain.

Témoignage

Un lecteur, familier du Sud Maroc, nous écrit:

« De plus en plus les tensions se développent dans différentes régions du Sud du Maroc. Le courage de bon nombre de Sahraouis est remarquable. Cette résistance n'est pas agressive, elle tient seulement à affirmer ses droits et à défendre la dignité du Peuple sahraoui. Avec ces manifestations pacifiques, il veut dire très haut qu'il a droit à ce que ses droits soient reconnus et qu'il veut aller aux urnes. Les autorités civiles et militaires répriment sans ménagement: arrestations, emprisonnements, intimidations, encouragements à diviser les familles, ce qui entraîne de graves tensions au sein de la communauté sahraouie. À aucun moment, il ne faut avancer le mot terroriste. Les Sahraouis ne le sont pas. Ils veulent que leurs droits soient reconnus pacifiquement selon les recommandations de l'ONU ». Bernard, Marseille

les Sahraouis dans les médias

- → **Elle / Belgique** journal « *féminin* » bien connu a publié dans son numéro de septembre un beau reportage sur les campements de réfugiés « le désert pour horizon ». Avec des photos et des témoignages ce reportage de Delphine Kindermans a permis à un large public de découvrir un peuple sans doute autant oublié en Belgique qu'en France.
- → L'Express a également fait un reportage dans les camps sahraouis en mai. La journaliste, envoyée spéciale Baya Gacemi a été particulièrement sensible à l'ouverture des campements puisqu'elle s'y est trouvée au moment du festival de cinéma.
- → **France Culture** l'émission « *Tout un monde* » a diffusé le 6 juin 2005 un reportage d'Anice Clément. Sophie Caratini, anthropologue, présente a enrichi l'émission de ses interventions autant sur le passé du Sahara occidental que sur sa très récente actualité.

Plusieurs journaux quotidiens ont informé leurs lecteurs de la situation au Sahara occidental

- → **Le Monde** Jean-Pierre Tuquoi interview au mois d'août Mohamed Abdelaziz qui annonce la libération prochaine des 404 prisonniers marocains. Un autre papier au milieu de l'été fait le point sur la situation dans les territoires du Sahara occidental.
- → **La Croix** Julie Ficatier consacre une page de l'édition du 24-25 septembre au Sahara occidental « *un conflit sans fin et oublié* » → **L'Humanité** a été cet été un journal attentif à la situation des Sahraouis d'El Ayoun, de Dakhla et leur a consacré plusieurs papiers.
- → **Le Figaro** a envoyé son grand reporter Thierry Oberlé pour rendre compte de ce qui se passait à El Ayoun en juillet. → **Charlie Hebdo** le 31 août avec Agathe André et la dessinatrice Catherine ont consacré deux grandes et belles pages à la situation des zones occupées « *Mohamed VI fait bouffer du sable aux Sahraouis* »
- → Dans la presse marocaine aussi de mai, juin, juillet Tel Quel / le journal hebdo / El Bidaoui
- → La presse de province: Le Havre Libre / Ouest France / Le Dauphiné Libéré / la presse du Nord Limousin, Gironde, Loire-Atlantique ont consacré comme chaque année de nombreux articles à la présence des enfants sahraouis en France.
- → **France 3-Limousin** Une émission de 13 minutes consacrée aux campements et à la classe de français du 27 février est passée sur le réseau national en septembre.
- → **Le journal de Gonfreville** piloté par le service jeunesse « *Go, bouge avec ta ville* » a consacré une grande page de son numéro de rentrée à l'aventure solidaire des jeunes de Gonfreville qui se sont rendus à Jréfia en mai dernier.
- → Le journal de Nanterre a consacré une page aux enfants sahraouis.

des droits humains au Maroc. « On ne peut avancer sur le chemin de la démocratie sans garantir les libertés ».

11.07.2005

La RASD ouvre une ambassade en Zambie. [SPS

14.07.2005 Déclarations de Mohamed Abdelaziz

« Nous avons décidé de régler le plus vite possible le problème des prisonniers marocains que nous détenons encore » déclare Mohamed Abdelaziz au quotidien français. (Le Monde)

06.07.2005 Ordre des avocats espagnols

La commission permanente du Conseil général de l'ordre des avocats espagnols (CGAE) demande au gouvernement espagnol et aux Nations unies de garantir l'application de la légalité internationale dans la question du Sahara ainsi que la présence d'observateurs internationaux.

04.07.2005

Dans une réponse écrite à la question d'un député, le gouvernement espagnol estime que « *le Maroc est depuis 1975 puissante administrative de facto du territoire du Sahara occidental* ».

06.07.2005

Le parlement espagnol a « reporté » la visite qu'une délégation parlementaire devait accomplir à El Ayoun, estimant insuffisantes les garanties données par les autorités marocaines en ce qui concerne la liberté de mouvements de la délégation.

11.07.2005

Mohamed Abdelaziz s'entretient à Madrid avec le ministre espagnol des affaires étrangères, Moratinos. Il est reçu par l'ancien président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar.

06.07.2005

L'UE va négocier prochainement un accord de pêche avec le Maroc. Karin Scheele, au nom de l'intergroupe Paix pour le peuple sahraoui, s'adresse au commissaire responsable de la pêche, Joseph Borg pour le rendre attentif à la situation juridique de la région, afin que l'accord ne s'applique qu'aux régions côtières du Maroc.

28.07.2005 Pêche

Le nouvel accord inclut les eaux territoriales sahraouies.

26.07.2005

Kofi Annan désigne l'ambassadeur hollandais Peter van Walsum au poste d'envoyé personnel pour le Sahara occidental.

19.07.2005

Le ministre des Affaires étrangères Moratinos rencontre à Alger son homologue et réitère l'engagement de Madrid en faveur d'une solution du conflit saharien « dans le cadre de l'ONU».

09.08.2005

Une délégation sahraouie de l'UJSARIO a participé au 16° festival mondial de la jeunesse et des étudiants, Caracas, Venezuela.

05.08.2005 Nomination

Kofi Annan, a informé le Conseil de sécurité de sa décision de nommer l'Italien Francesco Bastagli, au poste de Chef de la Minurso.

18.08.2005

Le Front Polisario a libéré les 404 derniers prisonniers de guerre marocains sur plus de 2000 capturés depuis le début de la guerre contre le Maroc. Ce rapatriement fait suite à une médiation des Etats-Unis d'Amérique. L'envoi par George Bush du président de la commission des affaires étrangères du sénat Richard Lugar. Le CICR a annoncé qu'il s'efforcerait désormais d'élucider le sort de « tous ceux qui ont disparu dans le cadre de ce conflit ». « Pour l'heure, nous avons recensé 142 cas sahraouis non résolus, il y en a 262 du côté marocain. »

18 08 2005

Le sénateur Lugar s'est exprimé plus longuement dans une interview à la TV Abou Dhabi « *Nous luttons contre le terrorisme. La coopération entre nos amis, le Maroc et l'Algérie, est impérative...*

J'aimerais insister pour que le Maroc et l'Algérie saississent l'opportunité de cette libération pour créer un climat permettant de résoudre le conflit du Sahara occidental, pour aller vers une solution politique dans le cadre des Nations unies. »

01.09.2005

Le colonel danois Kurt Mosgaard a été nommé chef de la composante militaire de la Minurso. Peter Van Walsum, le nouveau représentant personnel de Kofi Annan, devrait prochainement entamer une tournée dans la région du Maghreb.

14.09.2005 Maroc-Europe

Le Président du Parlement européen, Josep Borrell déclare à Rabat que le plan Baker pour l'autodétermination du peuple sahraoui « est le seul plan reconnu au niveau international dans le cadre des Nations unies ». Le Parlement européen s'occupe « et se préoccupe » de la question du Sahara occidental « mais nous pensons que la solution doit être fournie par l'ONU ».

14.09.2005 Déclarations américaines

L'ambassadeur US au Maroc, Riley, déclare à propos du problème du Sahara occidental, « Nous croyons que c'est un problème régional entre le Maroc et l'Algérie et que ces deux pays doivent trouver la solution ensemble ».

15.09.2005 Espagne

Le premier ministre espagnol Rodríguez Zapatero, lors d'un point de presse à New York au siège de l'ONU, estime que la solution du conflit sahraoui est entre les mains de l'ONU et que l'Espagne n'a qu'un rôle secondaire à jouer.

19.09.2005

Conférence de presse du ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos. Après avoir rencontré le ministre sahraoui des Affaires étrangères Ould Salek, Moratinos estime qu'il existe actuellement un climat plus favorable pour que l'ONU parvienne à résoudre la question du Sahara. « Il faut donner une nouvelle dynamique au problème, c'est urgent et c'est nécessaire ».

16/23.09.2005 RASD

Une délégation vénézuélienne effectue une visite de travail en République sahraouie, le Dr Alberto Randon, doit évaluer les besoins dans les domaines de la santé et de la formation. « Je suis venu porteur d'un message de soutien et de solidarité du Président Hugo Chavez et de tout le peuple de la République Bolivarienne du Venezuela au peuple sahraoui et à sa lutte héroïque pour son autodétermination et son indépendance ».

26/27.09.2005 France - Maroc

Le Premier ministre français effectue sa première visite au Maroc depuis sa nomination le 31 mai dernier. À cette occasion le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) demande dans un communiqué au gouvernement français d'intervenir auprès de Rabat pour libérer les 37 prisonniers politiques sahraouis.

Lors d'une interview à la MAP avant son départ, de Villepin appelle à un « dialogue direct » entre le Maroc et l'Algérie pour un règlement de la question du Sahara, « élément clé de l'intégration maghrébine ». Le premier ministre annonce que la France se voit confier la rénovation de l'essentiel de l'aviation militaire du Maroc, soit la flotte de 27 Mirage F1 (défense aérienne et bombardement) vendus par Dassault à la fin des années 1980.

25.09.2005 Déclaration

Dans une interview à l'agence Europa Press, le numéro deux du ministère des Affaires étrangères, Tayeb Fassi Fihri, déclare que le Maroc est disposé à négocier avec le Front Polisario, dans le cadre de l'ONU, une autonomie pour le Sahara occidental, qui ne soit ni l'indépendance ni l'intégration totale et à soumettre ce statut à votation. « Nous désirons une solution rapide car le problème du Sahara est un obstacle pour le Maghreb », déclare-t-il...

Réactions

Pour Khaddad, responsable sahraoui des relations avec l'ONU, « c'est du déjà vu », « Il n'y aura pas de solution en dehors du cadre

Le tour de France 2005 des enfants Sahraouis

Deux réunions de la plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui ont encadré l'été 2005 du Tour de France des enfants sahraouis.

Celles de juin à l'Assemblée Nationale suivie par une réunion plus technique au Mans pour concrètement régler les arrivées et celle d'octobre qui vient tout juste de se tenir pour nous retrouver et nous raconter les aventures, joies et difficultés de l'été.

À l'Assemblée Nationale le 8 juin, des invités de qualité, Mohamed Mouloud secrétaire général de l'UJSARIO, le responsable international Éclaireurs et Éclaireuses de France M. Jean Amand Declerck, des responsables d'associations algériennes pour l'enfance, M^{me} Farida Belhocine pour les scouts français musulmans et tous nos partenaires actifs et fidèles (villes, services enfance, associations de jeunesse, VVL, associations solidaires, etc....) étaient présents.

Une bonne discussion générale entre ces partenaires associatifs et institutionnels nous à permis davantage de cohérence pour suivre et donner du sens à la présence des enfants sahraouis en France.

Familles d'accueil, une place de plus en plus importante

À Rezé, au Mans, à Blain ou Gonfreville l'engagement des familles qui accueillent les enfants devient central. Rien que du bonheur? Pas toujours ce peut-être difficile côté communication ou personnalité! En Limousin autour du CLPS, c'est cinquante familles qui se mobilisent chaque été. L'Association pour un camionciterne organisait l'accueil familial pour 5 enfants pendant 5 semaines. Une première pour les nouveaux responsables du comité. À Roussillon, avec l'Association Pass-R'ailes, les 10 enfants sahraouis présents au centre aéré se retrouvaient dans les familles le soir. Ces familles avec les animateurs de Pass-R'ailes avaient activement préparé l'arrivée des petits, collecte de laines et de crayons, récolte d'habits et de livres pour alimenter un vide grenier.

Plusieurs témoignages nous ont été adressés.

- « Être famille d'accueil consiste à notre avis à donner un sens à des mots tels que fraternité, humanité, amitié, solidarité, des mots qu'on entend souvent prononcer mais dont le sens manque cruellement au monde tel que nous le connaissons. Être famille d'accueil c'est apprendre à connaître ce pays, apprendre à connaître et à aimer ce peuple et c'est à notre petit niveau aider leur cause ». Famille Murphy – Le Havre
- « Donner un peu de bonheur à des enfants qui vivent dans des conditions matérielles très difficiles. Leur donner simplement sans se substituer à leurs parents en sachant que ne nous les reverrons certainement jamais. Malgré tout nous nous interrogeons : "bien sûr ces enfants ont reçu de l'amour durant leur séjour, bien sûr leur confort de vie a été amélioré, mais quel impact ce séjour aura demain sur leur personnalité? » Danièle Lefrançois et Richard Masson
- « J'ai partagé avec le petit Sahraoui Abba des moments d'émotion. J'ai le souvenir d'un enfant captivant, plein de vie au fond de lui, ses yeux parlaient d'eux-mêmes, il en avait long à dire... » Catherine Fossey

La présence des enfants favorise les projets pédagogiques interculturels

À Rezé, Isabelle Foulonneau directrice du centre de vacances explique ainsi son projet:

- → Favoriser la vie en collectivité entre les onze enfants Sahraouis et les vingt enfants Rezéens en mini camp
- → Contribuer à leur formation de citoyens
- → Favoriser la participation active des enfants
- → Favoriser les échanges et les sorties culturelles
- → Et s'initier à de nouvelles pratiques sportives

Un livret fut créé pendant le séjour. Tous les enfants ont pu rentrer chez eux avec ce livret illustré de montages photos traduit par Leghzal Bachir, accompagnateur des enfants sahraouis.



À Nanterre, à Gonfreville, Le Mans, à Palaiseau, dans les différents centres de l'Inter CE de Bordeaux, l'exigence pédagogique et interculturelle est la même qui profite tout autant aux Français présents qu'aux enfants sahraouis et motive très sûrement les équipes d'animation. Marie Frison, directrice de Pass-R'ailes (Roussillon) dans son bilan privilégie ces aspects. « Tous les enfants du centre de loisirs avaient préparé la venue des copains sahraouis en regardant les photos (prises dans les campements en avril), en parlant du pays et en construisant un grand drapeau de la RASD (3 m sur 1,5 m) qui est resté accroché dans l'entrée jusque début octobre. Les enfants de 3 à 6 ans avaient confectionné des colliers pour tous et appris une petite chanson de bienvenue citant le prénom de chaque enfant sahraoui.

Les temps collectifs ont été précieux pour privilégier l'entraide autour de la vie quotidienne, les échanges de mots et chansons en hassanya et français. »



Sahara Info juillet août septembre 2005 - page 7

démocratique internationalement reconnu, l'autodétermination du peuple sahraoui ».

29.09.2005 ONU

Le nouveau représentant spécial pour le Sahara occidental, Francesco Bastagli, rencontre pour la première fois les autorités sahraouies. À l'issue d'un entretien avec le ministre algérien des Affaires étrangères M. Bedjaoui, le 1er octobre à Alger, le fonctionnaire onusien déclare que le plan Baker constitue un document fondamental pour la résolution du conflit du Sahara.

5 juillet.10.2005

60° session de l'Assemblée générale de l'ONU, Réunion de la Quatrième Commission, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation.

30.09.2005 Immigration

Ali Lmrabet, journaliste marocain, déclare à Madrid que le Maroc utilise l'immigration illégale dans ses négociations avec l'Espagne afin de recevoir plus d'aide et de faire pression dans la question du Sahara occidental et des droits humains au Maroc.

La gravité qu'a pris le problème avec les récents assauts contre les « *clôtures* » érigées autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Mellila ou la déportation au mépris de toute légalité d'un millier d'immigrants illégaux vers la frontière algérienne et mauritanienne par les autorités marocaines montrent une volonté de celles-ci d'impliquer les états voisins dans la crise.

02.10.2005

Interrogé par F. Soudan, le chef de l'État mauritanien déclare: « Quant à l'affaire du Sahara, notre position est connue: stricte neutralité, parfaite conformité avec les décisions internationales en la matière et recherche constante d'une solution consensuelle. » [Jeune Afrique/L'intelligent

23/25.09.2005 EUCOCO

Les nouvelles des territoires occupés

2 novembre.03.2005

« Dignité pour les prisonniers de la prison noire » Campagne pour l'amélioration de la situation des prisonniers sahraouis.

05.03.2005 Sit-in des femmes à El Ayoun

Plus de 600 Sahraouies participent à un sit-in devant l'hôtel Nagjir à El Ayoun, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, et demandent la vérité sur les disparus sahraouis, le jugement des tortionnaires marocains, et un référendum libre et juste.

08.03.2005

Manifestation des étudiant(e)s sahraoui(e)s à Rabat Une centaine d'étudiants se réunissent sur le campus universitaire « Al Irfane » de Rabat La police antiémeute intervient, nombreux blessés, les étudiants sahraouis de Marrakech et d'Agadir organisent une manifestation de solidarité avec leurs compatriotes de Rabat, le lendemain, à Smara, à Tantan.

10.03.2005

Le juriste sahraoui et coordinateur des travailleurs sahraouis de la société Phosbucraâ M. Eddia Sidi Ahmed Moussa a fait l'objet d'une agression brutale et arbitraire à son domicile près d'El Ayoun.

10.03.2005

Les autorités de la commune de Dcheira s'attaquent au domicile d'un militant sahraoui des droits humains, Sidi Ahmed Eddia Moussa, représentant des ouvriers sahraouis de Phosboucraa.

12.03.2005

M^{elle} Faddah Aghlamenhoum, ex-disparue sahraouie, témoigne à l'occasion des auditions publiques alternatives organisées par

l'AMDH à Rabat.

29.03.2005

Le journal marocain Aljareeda al oukhra publie un dossier sur El Ouali Mustafa Sayed, fondateur et premier secrétaire général du Front Polisario.

15.04.2005 Interview d'Ali Salem Tamek

« Je continue à croire que le référendum est le meilleur moyen démocratique qui permettra au peuple sahraoui de s'exprimer. L'État sahraoui existe. un gouvernement national, un peuple et un État membre de l'OUA, que reconnaissent 70 États souverains. » (TEL QUEL n° 171)

18.04.2005 Sit-in

90 jeunes devant le siège du ministère marocain de l'Intérieur à Rabat. Des anciens travailleurs de la société Phosboucraa à El Ayoun, ont organisé un sit-in pour leurs revendications légitimes d'indemnisation.

19.04.2005

Le détenu sahraoui Haddi Ahmed Mahmoud El Kainnan rejette l'identité marocaine. De la prison noire, il a envoyé tous ses papiers d'identité déclarant qu'il « rejette l'identité marocaine, et ne reconnaît pas la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental »

12.04.2005

Condamnation de Ali Lmrabet à dix ans d'interdiction d'exercer le métier de journaliste

20.04.2005 Appel

Une délégation du Birdhso a remis au Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour les défenseurs des Droits de l'Homme, M^{me} Hina Jilani, les signatures de l'Appel « *Pour la défense des Défenseurs sahraouis des Droits de l'homme* ».

25.04.2005

Sidi Mohamed Daddach, annonce la constitution du « *Comité Sahraoui pour le Référendum au Sahara occidental* » (CSRSO).

27.04.2005 Interpellation

Elmami Aamar Salem, président du Comité sahraoui contre la torture de Dakhla, a été interpellé. L'interrogatoire portait sur un article publié dans le journal Al Bidaoui.

25.04.2005 Parlement européen

Dans son « Rapport annuel sur les droits humains le Parlement européen prend note, avec préoccupation, des informations faisant état de violations des droits de l'homme au Sahara occidental, y compris en matière de liberté de parole et de libre circulation et encourage le Maroc et le Front Polisario à progresser sur la base du plan Baker, reconnu au niveau international ».

07.05.2005 Association sahraouie des victimes des viola-

L'assemblée constitutive, un comité de coordination de 51 personnes a été élu. Un Bureau exécutif de 15 membres, tous des ex-prisonniers politiques, présidé par Brahim Dahan.

11.05.2005 Campagne contre Tamek

Tournée de Tamek en Europe

17/18.05.2005 Goulimine

Seize fonctionnaires communaux sahraouis licenciés abusivement, affiliés à la centrale syndicale UMT, ont observé un sit-in dans l'enceinte de la commune de Goulimime. Parmi le groupe figure la secrétaire régionale de la centrale UMT Moutik Khadija.

17.05.2005

Depuis près de deux semaines le Sahara occidental occupé est le théâtre de manifestations populaires en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance, sévèrement réprimées par la police. À la différence des émeutes de 1999, de très nombreuses photos des manifestations sont diffusées. Les troubles se sont aussi étendus aux autres localités des zones occupées, à Boujdour, à

Véronique Chabran accueillait dans les Hautes Alpes en famille le groupe arrivant de Roussillon.

« Les dix jours de vacances partagés entre amis, deux familles et dix enfants des campements ont été, comme prévu, dix jours de joie, de surprises et de découvertes mutuelles. Le sommet du séjour, au propre comme au figuré, fut l'ascension du Gerun, une grande montagne qu'on aperçoit du camp et qui paraît inaccessible, et pourtant, après deux heures de ballade, nous étions au sommet, les planeurs sont venus saluer les enfants en admiration devant le paysage et leur exploit ».



VVL, l'association Vacances, Voyages, Loisirs est un de nos plus anciens partenaires. Depuis 1982 ils accueillent chaque été pendant deux mois, 10 enfants sahraouis au nom de la paix, de la solidarité et des droits de l'enfant. Depuis plusieurs années, la ville de Vitry et son centre de loisirs y sont pleinement associés.

Cet été, VVL a accueilli sur ses centres de vacances de la Turballe (44), Méaudre (38) et Noisy-sur-Oise (95) une dizaine d'enfants sahraouis.

La venue de ces enfants a été rendue possible grâce au partenariat de la ville de Vitrysur-Seine avec VVL, association de coopération intercommunale chargée d'organiser des séjours vacances pour les collectivités et de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouis Démocratique (AARASD).

Le 27 juillet, lors d'une réception suivie d'un barbecue au centre de loisirs des Chouettes de Vitry-sur-Seine, M. Amand, Président de VVL et le Maire de Vitry-sur-Seine, M. Audoubert, ont rappelé « l'engagement de Vitry dans le soutien au peuple sahraoui » et l'action de VVL engagée depuis 15 ans pour le respect des droits de l'enfant. Il a aussi souligné que « l'actualité internationale nous rappelle en permanence que les premiers à subir les conséquences des choix des adultes sont les enfants. Partout dans le monde, la situation qui leur est faite, leur retire les droits les plus élémentaires, notamment de grandir dans un monde juste et de paix ».

Et « pourtant, cette situation n'est pas inéluctable. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est encore jeune et a encore beaucoup à dire et à faire ».

Suite à l'intervention de M. Audoubert, Mohamed Ahmed Sidi a pris la parole, ému, pour remercier toutes les personnes présentes et ceux par qui cet accueil est possible. Le 24 août, les enfants ont aussi pu participer au grand rassemblement « *Soleils du monde* » Cette journée était placée sous le haut patronage de l UNESCO.



Des séjours de mieux en mieux préparés

Connaître à l'avance les familles, les enfants, assurer un suivi santé, s'adapter aux demandes de l'apprentissage du français en particulier. Depuis deux années, le déplacement traditionnel d'avril dans les campements est organisé de manière plus systématique pour préparer les séjours d'été avec les familles sahraouies dont les enfants vont partir en France. Limoges et le CLSPS, avec les enfants et la classe de français du 27 février, Nanterre et Gonfreville avec les enfants de Jréfia, Le Mans avec les enfants d'Haouza, Palaiseau avec ceux de Boujdour, toutes situations qui permettent aux uns et aux autres de mieux s'organiser et d'apprécier au plus près ce que sont les enfants chez eux et de mieux répondre à leurs besoins.

Les enfants sahraouis, ambassadeurs

La présence en fin de séjour (24 août) de 40 enfants sahraouis, ambassadeurs de leur peuple, au grand stade de France pour la fête des 60 ans du Secours Populaire et des oubliés des vacances a été mémorable. Aux côtés d'autres jeunes, palestiniens, israéliens, malgaches, béninois, les 40 Sahraouis ont porté avec une belle fierté leurs drapeaux sur la piste prestigieuse du grand stade, acclamés par 40 000 autres enfants.



Plus modestement, d'autres initiatives ont été prises. Réceptions, réunions festives en présence des familles d'accueil, des élus. A Bordeaux, à l'initiative du Cinéma Utopia et de la radio associative « *La clé des ondes* », le film d'Inger SERVOLIN « *Goulili, dismoi ma sœur* » a été projeté en présence des enfants, qui ont eux-mêmes assuré la première partie en chantant. Salle pleine, succès assuré, si ce n'est une présence peu opportune de militants marocains qui ont essayé, sans succès, de troubler la fête.

À Blain, le 15 août c'est la fête et les Sahraouis y sont comme des poissons dans l'eau comme au festival d'Uzeste où les enfants venaient pour la deuxième fois.

La première place revient sans doute aux Éclaireurs de Loon Plage qui, chaque année, inventent des situations nouvelles pour que les enfants sahraouis puissent témoigner. Cette année encore, ils étaient partout, à LaVilette, au grand stade, en Normandie, à Dunkerque.



Dakhla, à Smara. Au Sud Maroc, à Assa, Tantan et Goulimine, les communautés sahraouies se manifestent également. Au Maroc les étudiants sahraouis protestent, à Rabat, à Fez, Agadir, Marrakech. Le 26 mai le président sahraoui demande au Conseil de sécurité de protéger la population sahraouie. Pas de réaction à ce jour. Par contraste avec la position du gouvernement central espagnol, des gouvernements provinciaux, ont pris position en faveur des droits du peuple sahraoui et condamné la répression marocaine. De très nombreuses manifestations. Une manifestation s'est déroulée à Paris le 4 juin.

Au Maroc on banalise à défaut de pouvoir nier les faits: Il s'agissait « d'un fait social tout à fait banal et qui relèverait du fait divers sous d'autres cieux ». Les manifestations populaires, qui avaient débuté le 21 mai, se sont poursuivies à El Ayoun et Dakhla. Le quadrillage policier s'est encore accentué, avec arrestations brutales, tortures, intimidations et tabassages de manifestants. Le gouverneur de Smara fait pression sur les chioukh de toutes les tribus pour condamner les manifestations.

07/11.06.2005

Le XVI^e Congrès de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, tenu à Paris, réaffirme son ferme engagement avec le peuple sahraoui.

08.06.2005 Paris

La Plate-forme Solidarité avec le Peuple Sahraoui, réunissant associations de jeunesse et d'éducation populaire, comités de soutien et de jumelage et représentants des villes amies avec le peuple sahraoui, dénonce la répression et appelle les autorités françaises à prendre leurs responsabilités.

13.06.2005

Les autorités marocaines procèdent à la destruction de plusieurs dizaines d'habitations de fortune dans lesquels vivent des familles sahraouies.

15.06.2005 Boujdour

Distribution nocturne de drapeaux sahraouis et de tracts demandant le retrait des forces d'occupation marocaines.

17.06.2005 El Ayoun

Une manifestation a lieu dans le quartier Inach. Les manifestants portent des photos de El Ouali Moustafa Sayed et scandent des slogans en faveur de l'indépendance. Les GUS, Groupes Urbains de Sécurité, dispersent la manifestation avec brutalité.

Les manifestations populaires, qui avaient débuté le 21 mai, se sont poursuivies à El Ayoun, Smara, Dakhla et Assa. Les arrestations brutales de défenseurs des droits humains, tortures, intimidations et tabassages se poursuivent. Les procès ont débuté et les juges, aux ordres du pouvoir, prononcent des condamnations totalement disproportionnées non conformes à la juridiction.

22.06.2005

À l'occasion de l'ouverture des procès de manifestants sahraouis, Amnesty International « invite le gouvernement marocain à veiller à ce que toutes les informations faisant état d'actes de torture et de mauvais traitements infligés aux détenus fassent l'objet d'enquêtes exhaustives et impartiales, et à ce que toutes les personnes inculpées bénéficient de procès équitables. »

22.06.2005

Le roi nomme de nouveaux wali/gouverneurs

C'est donc la voie sécuritaire qui a été choisie par le roi.

22.06.2005 Assa

Manifestation pacifique avec la population des territoires occupés, drapeaux de la RASD, slogans en faveur de l'indépendance. Le drapeau marocain est brûlé.

23.06.2005 El Ayoun, tribunaux

Dix détenus comparaissent, ils sont condamnés à des peines allant de 1 à 5 ans de privation de liberté, sans respect de la procédure légale ni l'assistance d'un avocat.

28.06.2005 Jugements arbitraires

Elhairach Hassanna, 19 ans, étudiant, Bouamoud Ahmed Salem, 18 ans, et Daoudi My Omar, 31 ans, charpentier, arrêtés le 25.05., sont présentés à la cour. Elhairach est condamné à 20 ans de prison ferme, Bouamoud et Daoudi à 15 ans de prison ferme chacun. Aucun témoin n'a été présenté par l'accusation, aucune preuve administrée, mise à part des déclarations signées par les accusés extorquées sous la torture. Le tribunal a appliqué les lois 04/05.07.2005 El Ayoun

Une délégation norvégienne, dirigée par Arne Lynngård, président de la Fondation Rafto, est arrivée à El Ayoun pour assister comme observateurs au procès de 16 Sahraouis arrêtés lors des manifestations du mois passé et prévu le 5 juillet. La délégation a été informée qu'elle n'était pas bienvenue et sommée de quitter le territoire immédiatement.

12.07.2005

Le tribunal de El Ayoun prononce quatre peines de 8 ans de prison ferme, deux de 6 ans, une de 4 ans, deux de 2 ans, ainsi que trois peines de 2 ans avec sursis.

02.07.2005

Procès fictif intenté par l'AMDH et le Forum pour la vérité et la justice aux responsables de violations graves des droits humains. Mohamed Elmoutaouakil, dans sa déposition, confirme que les violations des droits humains se poursuivent au Sahara occidental, et que les auteurs de tortures sont félicités au lieu d'être poursuivis.

18.07.2005 Arrestation de Ali Salem Tamek

20.07.2005

Arrestations de Mohamed Elmoutawakil à Casablanca, Mohamed Fadel Gaoudi. C'est le général Laânigri, chef de la DGSN, la sûreté nationale, qui procède aux premiers interrogatoires. Parallèlement Noumria Brahim, Larbi Messaoud et Lidri Elhoussein ont été arrêtés à El Ayoun. Les cinq militants comparaissent le 23 devant le procureur, qui remet en liberté Gaoudi et prolonge la garde à vue des quatre autres, qui sont par la suite emprisonnés à la Prison noire.

LES PROTESTATIONS SONT NOMBREUSES

Le président sahraoui s'adresse par 2 fois à Kofi Annan. En Espagne, en France, aux USA, en Italie. L'intergroupe du Parlement européen. Un sénateur français, Robert Bret

21.07.2005

Procès en appel des six militants sahraouis condamnés en première instance le 23 juin.

28.07.2005

Conférence de presse à Paris de Claude Mangin, qui a passé une semaine dans les territoires occupés.

29.07.2005 USA

Plusieurs membres du Congrès américain adressent une lettre à la Secrétaire d'État Condoleeza Rice pour attirer son attention sur les récents cas de violation des droits de l'homme et de tortures au Sahara occidental occupé.

31.07.2005 Nouvelle manifestation

01.08.2005

« Nouvelles arrestations et allégations de torture à l'encontre de défenseurs des droits humains sahraouis », Amnesty international publie une déclaration publique.

01.08.2005 Transferts illégaux

06.08.2005 Grèves de la faim

Les manifestations pacifiques continuent dans les villes occupées, axées principalement sur les prisonniers politiques et les mesures répressives dont ils sont victimes: limitation du droit de visites, transferts abusifs, refus de soins médicaux.

23.08.2005

Une commission de l'AMDH, l'Association marocaine des droits humains, n'a pas été autorisée à rendre visite aux prisonniers

Ressources naturelles: Union Européenne / Maroc un accord de pêche illégal!

Jean Paul Lemarec

Comme tout état colonial, le Maroc ne se contente pas d'occuper illégalement le Sahara occidental en réprimant ses habitants, il en exploite — tout aussi illégalement — ses richesses, qu'elles soient minérales ou halieutiques.

Depuis 1975, le Maroc tire de cette exploitation des profits importants qui lui servent à s'équiper et à s'armer pour réprimer la population sahraouie.

Cette exploitation illégale des ressources bénéficie de la complaisance, voire de la complicité, de l'Union européenne. C'est particulièrement vrai dans le secteur de la pêche. Après avoir été suspendues en 1999, les négociations entre le Maroc et l'Union européenne ont repris cette année pour se conclure le 28 juillet avec la signature d'un accord entre le commissaire européen à la pêche Joe Borg et le ministre marocain du commerce extérieur Mustapha Mechahouri. Cet accord, qui devrait profiter à 90% aux bateaux espagnols et portugais, est cinq fois moins important que le dernier accord appliqué de 1996 à 1999. Au lieu de 629 licences de pêche, il n'y en aura plus que 137 et la compensation financière au Maroc passe de 500 à 144 millions d'euros pour quatre ans. Les pêcheurs de l'Union européenne n'auront plus le droit de pêcher crevettes, crustacés et céphalopodes qui sont des espèces en danger nécessitant un « arrêt biologique » pour la reconstitution de la ressource. Comme les précédents, cet accord concerne « la côte atlantique sous souveraineté et juridiction du Maroc ». Il inclut donc les eaux territoriales du Sahara occidental.

Une nouvelle fois, la Commission européenne, qui a négocié au nom des 25 États membres, affiche son cynisme et sa mauvaise foi en ne prenant pas position sur la délimitation géographique de la zone de pêche et en se contentant de la formule « souveraineté ou juridiction du Maroc ». C'est un véritable déni de justice à l'égard du peuple sahraoui et un mépris de la légalité internationale qui n'a jamais reconnu (voir l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de 1975) la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Il n'en a donc aucune sur ses eaux territoriales, ni sur ses richesses.

Le Maroc se sert de cet accord pour essayer de faire entériner par l'Union européenne l'occupation illégale du Sahara occidental et amener les États membres les plus concernés (en l'occurrence l'Espagne) à modifier leur position sur le plan de paix des Nations unies.

Contrairement aux États membres de l'Union européenne, qui ne remettent pas en cause la main mise du Maroc sur les richesses du territoire sahraoui pour en faire profiter les firmes européennes, la Norvège a décidé de retirer tous ses avoirs d'une compagnie pétrolière qui effectue des recherches au Sahara occidental et de mettre un terme à tout achat de phosphates provenant de ce territoire. Cet exemple de la Norvège doit servir de point d'appui pour agir auprès du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Parlement européen pour qu'ils ne ratifient pas l'accord s'il n'est pas révisé et rendu conforme au droit international.

En même temps, nous devons exiger que les Nations unies, par le biais de la Minurso dont le mandat devrait être étendu, soient chargées du contrôle des ressources naturelles du Sahara occidental (comme ce fut le cas au Timor oriental) jusqu'à ce que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à l'autodétermination.

Cartographier le Sahara occidental

Julien Dedenis, géographe

Trente ans après le retrait de l'Espagne, la question de la souveraineté du Sahara occidental pose toujours question. De fait, la cartographie de ce territoire est diverse selon qui la produit. Parfois mensongère, parfois hésitante, mais rarement correcte, la carte du Sahara occidental mérite que l'on s'y attarde. Parce qu'elle poursuit une vocation de précision, parce qu'on la suppose rigoureuse ou encore parce qu'elle est issue d'ouvrages imprimés sur du beau papier glacé, la carte géographique a -trop- souvent valeur de vérité établie. Mais on oublie qu'il ne s'agit que de la représentation simplifiée d'une réalité complexe, observée et retransmise par un ou des êtres intrinsèquement subjectifs, et non d'une photographie objective de cette même réalité. Les gouvernants ont relativement tôt compris l'intérêt stratégique de la carte comme outil de propagande. Pour ce faire, il est possible de jouer sur les codes graphiques en présentant la réalité selon un prisme favorisant le message à faire passer. En allant plus loin dans la déformation du réel, pour ne pas dire dans le mensonge, certains remodèlent complètement la réalité géographique selon leurs désirs. C'est le cas du pouvoir marocain qui diffuse des cartes du « Grand Maroc » incluant les « Provinces sahariennes ». D'autres cartes, moins partisanes, présentent le Sahara occidental séparé du Royaume marocain par un trait pointillé tandis que d'autres, encore, lui préfère le trait plein. Face à tant de manières de représenter le Sahara occidental, ce qui, en soi, n'est pas étonnant vu le contexte hautement conflictuel, on peut se demander, en tenant compte des données politico-juridiques et militaires et des codes propres à la cartographie, quelle est la carte la plus à même de rendre compte de ce qu'est aujourd'hui le Sahara occidental?

France-Maroc: même combat pour la désinformation

En diffusant leurs cartes du royaume englobant le Sahara occidental, dirigeants et cartographes marocains laissent croire, selon le degré de connaissance du lecteur, à la non-existence du Sahara occidental ou bien à l'obsolescence du conflit et des revendications sahraouies, implicitement présentées comme faisant partie du passé.

D'abord, ces cartes « oublient » la frontière nord du Sahara occidental et fusionnent ce dernier avec le Maroc. Le terme même de « Sahara occidental » n'y apparaît d'ailleurs que très rarement. À une échelle plus fine, le redécoupage administratif du Maroc suite aux annexions successives des « Provinces sahariennes » fait lui aussi l'impasse sur l'Histoire en créant de toutes pièces la région de Goulimine-Smara, résultante de l'assemblage du Nord du Sahara occidental et du Sud du Maroc. La division régionale marocaine nie aussi la toponymie autochtone. Si, associé à « Layoun » et à « Boujdour », le terme de « Saguia el-Hamra » apparaît bien dans la dénomination de la seconde région « marocaine », celui de Rio de Oro est, lui, absent. Enfin, les toponymes plus anciens de Zemmour (partie nord) et de Tiris (partie sud) sont eux aussi éliminés de la cartographie proposée par la propagande marocaine.

En France, la plupart des atlas et des livres scolaires emboîtent le pas des prétentions marocaines, quand bien même le terme de « Sahara occidental » y apparaît plus souvent (voir encadré). Le paroxysme mensonger est atteint dans certains atlas et livres scolaires, dans les pages consacrées à la décolonisation de l'Afrique. On y apprend que le Sahara occidental aurait été décolonisé en 1975! Mais, page suivante, on découvre que, contrairement à ses voisins passés du statut de colonie à celui d'État indépendant, l'ex-Sahara espagnol disparaît dans les mystères de l'Histoire et de la Géographie au profit d'un Maroc qui double de taille...

Le Sahara occidental dans les nouveaux manuels d'Histoire – Géographie de Cinquième (Édition 2005)

Jean-François DEDENIS

Si tous les manuels font apparaître le Sahara occidental, comme colonie espagnole, jusqu'au début du xxe siècle, il disparaît presque totalement des cartes actuelles de l'Afrique.

NATHAN

→ Aucune trace de nom, ni de frontière

HATIER

→ Englobé dans l'espace marocain sur les cartes générales de l'Afrique

→ Sur une carte du Maghreb, il est signalé comme une région du Maroc

BORDAS

→ Un pointillé traverse le Sud Maroc mais aucune trace du nom

HACHIETTE

→ Un État indépendant au sud du Maroc qui n'a pas de nom

→ Sur les cartes suivantes le Sahara occidental disparaît totalement pour être entièrement englobé dans le territoire marocain.

MAGNARD

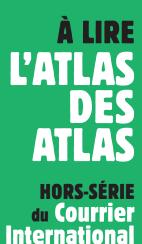
→ Sur les cartes des problèmes de l'Afrique le conflit est signalé au Sahara occidental ainsi que la présence de camps de réfugiés en Algérie

→ Mais sur les pages suivantes le Sahara occidental disparaît totalement

BELIN

→ Le Sahara occidental est indiqué avec des troubles en 1976

→ Il est ensuite totalement englobé dans le territoire marocain puis apparaît plus loin comme une région marocaine



mars avril mai 2005



politiques sahraouis de la Prison noire dans le cadre d'une enquête. La commission est composée de sept membres, dont deux avocats. Les épouses des défenseurs des droits humains emprisonnés Mohamed Elmoutaoikil et Ali Salem Tamek expriment leurs souffrances dans des déclarations publiques.

24.08.2005

L'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) appelle Rabat à ouvrir un dialogue avec les 37 prisonniers politiques sahraouis, grévistes de la faim, pour « sauver leur vie » en danger. L'AMDH s'est plainte de l'interdiction de visiter les prisonniers en grève de la faim à El Ayoun, comme une délégation de cette organisation en avait l'intention.

29.08.2005

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme, l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme et le Forum marocainVérité et Justice, demandent « avec insistance » l'intervention « urgente » du ministre de la Justice « afin d'ouvrir des pourparlers directs avec les grévistes de la faim dans le but de trouver une solution à leurs doléances et pour sauver leur vie et leur santé. »

30.08.2005

Le président de l'AMDH, Amin Abdelhamid, déclare que la santé de certains grévistes de la faim s'est détériorée et souhaite que le ministère de la Justice engage un dialogue immédiat avec eux. Le ministère marocain de la Justice qualifie de « fictive » la grève de la faim des détenus sahraouis.

Communiqué des avocats défenseurs des quatre prisonniers 05.09.2005 28° jour de la grève de la faim

Le président Mohamed Abdelaziz sollicite l'intervention du président de la Commission de l'Union africaine pour la libération des prisonniers politiques sahraouis

El Ayoun: Plus de 150 citoyens sahraouis manifestent dans le quartier Maatallah.

07.09.2005 30° jour de la grève de la faim

Communiqué de l'Association française des Amis de la RASD (AARASD). Amnesty International déclenche une campagne d'envoi de lettres.

14.09.2005

L'état de santé des grévistes de la faim se détériore progressivement. Certains sont perfusés contre leur volonté. À signaler des cas plus graves, tels que Taoubbali Elhafed et Baba El Arabi, incarcérés à Aït Melloul et hospitalisés une dizaine de jours à Inzegane. Les visites des familles sont tout à tour suspendues, autorisées et à nouveau interdites. Des photos prises à l'intérieur de la Prison noire de El Ayoun montrent les conditions catastrophiques qui règnent dans ce pénitencier, totalement surpeuplé.

11.09.2005 El Ayoun

Manifestation de plusieurs dizaines de jeunes Sahraouis dans la rue Mezwar. Intervention policière immédiate.

11.09.2005 Assa

Marche populaire à partir de la rue Lawina, rebaptisée rue Mohamed Elmoutaouakil, jusqu'à la place centrale rebaptisée place Ali SalemTamek. Forte concentration policière.



La frontière nord: une question pointilleuse

Plus prudents, d'autres cartographes figurent la frontière nord du Sahara occidental par un trait pointillé. Plus sage de prime abord, ce choix pour le trait discontinu est pourtant critiquable. Nous abordons là le premier point de réponse, à savoir comment représenter le contenant, c'est à dire les limites de l'objet à cartographier. Si l'on s'intéresse aux planisphères, on peut remarquer que sur les plus rigoureux d'entre eux de nombreuses frontières – terrestres et maritimes – sont, elles aussi, représentées par des pointillés : frontières Arabie Saoudite / Émirats Arabes Unis (EAU), Japon / Corée du Sud, Finlande / Russie, etc. Cependant, ces cas sont plus les résultantes de conflits frontaliers, aux racines généralement économiques – souvent la présence de matières premières –, que de conflits territoriaux, d'origines plus complexes. Autrement dit, dans le cas Arabie Saoudite / EAU par exemple, ce sont d'abord des revendications sur la position de la frontière, et par là même sur des ressources naturelles – ici gazière et pétrolière –, qui sont cause de ces différends, et non des prétentions sur des entités régionales dans leur ensemble.

Au Sahara, la frontière nord ne fait plus débat depuis 1958, lorsque les autorités coloniales espagnoles cèdent la bande de Tarfaya au royaume marocain. Ce qui fait débat, c'est le territoire dans son ensemble et non le « *simple* » tracé frontalier et sa représentation cartographique. Il n'y a donc pas lieu de figurer la frontière nord par des pointillés mais par un trait continu.

Cette proposition est renforcée par les termes du Droit international selon lesquels le Sahara occidental constitue aujourd'hui un « *territoire non-auto-nome* ». Il constitue donc bel et bien une entité à part entière, un territoire. Ainsi, c'est plus la manière par laquelle on représente ce territoire que celle par laquelle on cartographie ses frontières qui doit finalement être discutée.

La carte politique et les couleurs

Intéressons-nous donc à présent à la manière de représenter le contenu. S'agissant d'une aire — le Sahara occidental —, le cartographe la représentera par un figuré surfacique: un aplat de couleur, des hachures... La question qui se pose ici est de savoir quel figuré sera utilisé, eut égard à celui utilisé pour cartographier le Maroc voisin. Bien sûr, ils seront distincts l'un de l'autre. Mais alors, faut-il opter pour une hachure bicolore, l'une des couleurs étant celle du Maroc, l'autre étant associée à la RASD, ou bien faut-il que l'on retienne une couleur neutre, c'est-à-dire différente de celles par lesquelles seront représentés le Maroc, l'Algérie, l'Espagne ou encore la Mauritanie?

La première solution contextualise mieux l'objet cartographié. Ainsi, en optant pour la hachure bicolore, on fait directement référence à l'issue du referendum d'autodétermination: soit le Sahara occidental est inclus au royaume marocain soit il devient indépendant sous les couleurs de la RASD. Ainsi, la hachure bicolore serait une bonne solution si le referendum était effectivement programmé. Mais, tant qu'il ne l'est pas, ce choix cartographique demeure critiquable pour son aspect anticipatoire.

La seconde solution présente l'avantage d'une parfaite conformité avec les données juridiques actuelles. En tant que territoire non-autonome, il paraît logique de représenter le Sahara occidental par une couleur propre. Plus encore, pour faire ressortir le caractère comme suspendu de la résolution du conflit, il serait souhaitable que la couleur utilisée soit empruntée aux tons pastel.

En poussant un peu le raisonnement sur les données juridiques et leur traduction cartographique, on pourrait aussi envisager de représenter le Sahara occidental par une couleur identique, ou tout au moins similaire, à celle de l'Espagne. En effet, dans les textes, en tant que territoire non-autonome l'ex-Sahara espagnol demeure sous administration coloniale tant qu'il n'est pas décolonisé en bonne et due forme. Mais, dans les faits, l'Espagne refusant d'assumer ce rôle, il est préférable de ne pas s'attacher à une lecture trop stricte du Droit international qui risquerait d'occulter une réalité qui est autre.

En somme, si la première et la dernière proposition sont, dans l'absolu, acceptables elles n'en demeurent pas moins imprécises, encore trop éloignées du terrain. Nous lui préférerons la seconde qui apparaît comme la plus simple et la plus en conformité avec les données juridiques et les faits.

Nous ne nous sommes intéressés jusqu'à maintenant qu'aux seuls aspects juridiques de la cartographie du Sahara occidental. Ainsi, les propositions précédentes peuvent être utiles pour la construction de cartes dites « *politiques* ». Mais en considérant que la prétention d'une carte est d'approcher au plus près la réalité du terrain, il convient de s'intéresser aux données militaires. En effet, malgré le calme apparent qui règne dans la région depuis le cessez-le-feu, le Sahara occidental n'est ni plus ni moins que le champ d'une bataille mis entre parenthèses.

La carte militaire au plus près de la réalité de terrain

Ainsi, le tracé du mur de défense marocain pousse le cartographe à ajouter une limite coupant longitudinalement le Sahara occidental. À l'ouest de cette limite, c'est le Maroc. Il y a donc lieu, dans ce cas précis, de supprimer la frontière nord et d'inclure les quatre-cinquième occidentaux du Sahara dans le royaume. À l'est du mur, c'est la RASD. Entre les deux, sur une bande de cinq kilomètres d'épaisseur environ, il convient d'ajouter une zone internationale représentant la zone tampon instaurée parallèlement au mur de défense lors de la signature du cessez-le-feu. Enfin, selon ce raisonnement, il est juste d'ajouter l'espace des camps de réfugiés sahraouis à cette carte. Bien que localisé en Algérie, l'ensemble de cet espace étant administré par la RASD, il doit être représenté par le même figuré que celui utilisé pour les territoires dits « *libérés* ».

En somme, si la carte politique est celle du Droit, du « ce qui devrait être », la carte militaire est celle de la réalité de terrain, c'est-à-dire du « ce qui est ». Cependant, ces deux types de cartes ne s'opposent pas mais se complètent et s'ajoutent à beaucoup de propositions de cartes éliminées au cours de ces lignes.

En effet, si aucune solution cartographique n'est parfaite dans l'absolu, l'inverse est aussi vrai. Encore une fois, répétons que la carte n'est qu'une vision d'une réalité complexe. S'il existe des codes extrêmement précis de représentation graphique, il existe toujours plusieurs solutions. Aucune carte n'est, en soi, bonne ou fausse. Tout dépend de ce que l'on souhaite représenter, et parfois de ce que l'on veut démontrer, voire faire croire en ce qui concerne les desseins les plus malhonnêtes.

La carte d'un Maroc englobant le Sahara occidental est ainsi tout à fait acceptable dans la mesure où elle est titrée : « *Le Sahara occidental vu par le Maroc* ». Par contre, elle devient mensongère si on la présente comme conforme aux données juridiques ou bien militaires, ce qui est bien souvent le cas. Face à toute carte, le lecteur se doit donc d'être critique. Pour ce faire, il lui faut identifier l'auteur, cerner ses intentions et remettre en cause le choix des figurés.

Enfin, étant donné le contexte de non-information sur la situation sahraouie et même, en ce qui concerne les cartes produites en France, l'ambiance de désinformation, que l'on soit militant pro-sahraoui, attaché au Droit international ou bien au respect des règles de la cartographie, il convient de faire savoir aux diffuseurs de mauvaises cartes (presse, livres scolaires, atlas...) leurs erreurs, volontaires ou non. Si certains d'entre eux sont conscients de la situation au Sahara occidental et demeureront malheureusement des « contre-cartographes », d'autres sont certainement moins bien informés et corrigeront peut-être leurs erreurs. Plus que jamais, il convient de rétablir la vérité sur le Sahara occidental, entre autres la vérité cartographique.

12.09.2005 Goulimine

Khadija Moutik est licenciée de son travail à la municipalité de Goulimine pour avoir participé à la marche de Asrir.

17.09.2005 Tantan

Les services secrets interpellent le citoyen sahraoui Hassana Mohamed Elhafed, à l'entrée du Mougar. Ce festival culturel et touristique traditionnel réputé, qui dure du 14 septembre au 18 septembre 2005, est placé sous un contrôle sécuritaire très poussé.

19.09.2005 Dakhla

Manifestation en faveur de la libération des prisonniers politiques, dispersée brutalement.



12.09.2005 USA

Lettre en faveur des prisonniers politiques Sahraouis de huit congressmen et d'un sénateur au Premier ministre marocain Driss Jettou.

14.09.2005

L'intergroupe paix pour le peuple sahraoui du parlement européen écrit au Président du parlement européen Josep Borrell qui se rend au Maroc.

15.09.2005 Maroc

L'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) répond, dans un long communiqué, aux allégations du ministère de la Justice. Elle réaffirme que la grève de la faim se poursuit et que les grévistes se trouvent « dans une situation dangereuse pouvant engendrer une tragédie », à cause de la « gestion négative et inhumaine », « irresponsable » du ministère de la Justice.

19.09.2005 Casablanca, Oukacha

Une délégation du CCDH (Conseil consultatif des droits humains, institution mise en place par le roi) rend visite aux quatre activistes emprisonnés à Oukacha. Ceux-ci expliquent la situation et leurs revendications et se déclarent d'accord d'arrêter leur grève si celles-ci sont satisfaites (amélioration des conditions d'incarcération, rassemblement de tous les prisonniers à El Ayoun).

21.09.2005 ONU

Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, déclare que le haut-commissaire aux droits humains, M^{me} Louise Arbour, ainsi que la Commission des droits humains, s'occupent du problème des prisonniers sahraouis en grève de la faim.

21.09.2005 Espagne

Des écrivains se mobilisent en faveur des prisonniers sahraouis, ils appellent à écrire au Premier ministre Zapatero.

22.09.2005

Suite à la publication des photos de l'intérieur de la Prison noire. L'enquête du procureur général du roi près la cour d'appel de El Ayoun révèle un soi-disant « *montage* » « *fabriqué de toutes pièces* ».

23.09.2005 Reportages

Les télévisions marocaines diffusent des reportages sur la Prison noire. La population carcérale de la Prison noire est progressivement diminuée.

23.09.2005 Le Maroc interpelle l'ONU

Le représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Mohamed Bennouna, remet une lettre au président du Conseil de sécurité pour dénoncer la récente révolte populaire au Sahara occidental qu'il qualifie d'« entreprise de diversion et de propagande menée au Sahara marocain » au moyen d'«actes criminels violents ».

23/24.09.2005 El Ayoun

Au cours de deux nuits des drapeaux de la RASD de divers formats sont affichés dans les rues et avenues principales de El Ayoun, entre autre sur les poteaux électriques. Plusieurs personnes sont arrêtées et interrogées.

26.09.2005 Union européenne

La députée européenne Marta Vincenzi, PSE (Italie), exprime devant le Parlement européen dans sa session plénière du 26 septembre à Strasbourg son indignation devant les violations marocaines des droits de l'homme contre le peuple sahraoui. Elle appelle à la libération des prisonniers politiques sahraouis et à la reconnaissance de la République sahraouie.

29.09.2005 Suspension de la grève de la faim

Après 51 jours de grève de la faim, les prisonniers politiques sahraouis décident l'arrêt « provisoire » de la grève, en réponse à l'appel des familles. Ils maintiennent leur attachement « vigoureux » au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et appellent l'ONU à le mettre en œuvre de façon urgente. Si le pire a été évité, il n'en reste pas moins que des dizaines d'innocents sont toujours en prison depuis plus de 4 mois, dont plusieurs en attente de jugement.

28.09.2005 France

Un « Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme au Maroc » est créé à Paris pour alerter l'opinion française et internationale. Quatre associations organisent 8 heures de solidarité avec le peuple sahraoui et les prisonniers politiques en grève de la faim, mercredi 5 octobre à Paris.

03.10.2005 Étudiants sahraouis arrêtés à Casablanca 05.10.2005 Goulimine

Trois jeunes syndicalistes Sahraouis membres de l'UMT sont arrêtés. **07.10.2005**

Les défenseurs des droits de l'homme sahraouis incarcérés à la prison de Ait Melloul et à celle de Oukacha à Casablanca sont transférés à la Prison noire de El Ayoun.

Le soulèvement populaire sahraoui, la longue grève de la faim des 37 prisonniers politiques, la brutale répression marocaine ont suscité dès la rentrée de septembre des interventions, des réactions, par exemple :

- → Questions écrites au Ministre des Affaires Etrangères par le député Daniel Paul / 9 septembre 2005 par la sénatrice Nicole Borva Cohen-Seat / 5 octobre 2005
- → Délibération du Conseil Municipal de Rezé (44) en séance publique du 23 septembre 2005. «Vœu de soutien pour la libération d'Aminatou Haïdar et des prisonniers d'opinion sahraouis ».
- → Courriers d'élus au Ministre des Aff. Etrangères / sept. 2005 M. Audoubert maire de Vitry sur Seine M^{me} Niederkorn maire-adjointe (relations inter.) Le Mans M. Jean-Paul Lecoq maire de Gonfreville L'Orcher.
- → Courriers au Ministre des Affaires Etrangères par M. Daniel Cicera responsable (affaires internationales) du parti communiste, le 8 septembre 2005
- → Le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) demande dans un communiqué au gouvernement français d'intervenir auprès de Rabat pour libérer les 37 prisonniers politiques sahraouis. sept. 2005
- → Courriers de Monsieur Hogard responsable des Éclaireurs de Loon Plage adressés à Kofi Annan, Jacques Chirac.
- → L'Association des Amis de la RASD

a pris position à plusieurs reprises – communiqués de presse du 28 juillet 2005 / du 7 et du 15 septembre 2005

Pour mémoire...

Sdiga Brahim Dauger

« J'aime tellement ce pays auquel je dois tant »... témoigne une sahraouie sur son enfance si particulière

Je ne sais pas exactement en quelle année je suis née. Je sais que c'est au début des années soixante-dix. Ma mère m'a dit que c'était par une nuit pluvieuse, sous une « bénia », tente sahraouie en tissus légers utilisée par les jeunes mariés pour camper dans la « badia ».

Mais une chose dont je suis sûre, c'est que je suis une sahraouie!

En octobre 1979, lors des bombardements de Smara par l'armée Marocaine, ma famille et beaucoup d'autres familles sahraouies, avons dû fuir au milieu de la nuit sous les bombes et les balles en abandonnant nos maisons et nos biens.

Mon père a décidé de rester pour défendre notre terre. Je n'ai eu aucune nouvelle de lui pendant de nombreuses années. J'ai appris beaucoup plus tard qu'il avait été tué par l'occupant ce qui m'a beaucoup éprouvé, car, enfant, j'étais sa « *chouchoute* ».

Avec l'aide du Front Populaire de Libération de Saguiat el Ramra et Rio de Oro (Front Polisario) , nous avons atteint les campements de réfugiés implantés par le HCR près de Tindouf en Algérie en 1975, année de l'invasion de notre pays, le Sahara occidental, par la Mauritanie et le Maroc. Une fois installés, soignés et rétablis de notre longue marche, toutes les familles se sont intégrées rapidement à l'organisation des campements et les enfants ont tous été scolarisés.

J'ai fini mes études primaires à l'école du « 9 Juin » où j'ai été interne.

Dès le début de l'exil, beaucoup de pays, dont Cuba, ont offert leur aide aux réfugiés. Cuba n'ayant pas les moyens de fournir une aide matérielle ou financière, a proposé au Front Polisario de prendre en charge la scolarité secondaire et supérieure d'enfants sahraouis. En 1982, ma famille a accepté la séparation et j'ai été accueillie à Cuba avec un très grand nombre d'autres enfants des campements.

J'ai vécu mes six premières années sur l'île de la Juventud où j'étais interne dans un pensionnat. À aucun moment, je n'ai ressenti ni un manque affectif ni un manque matériel. J'ai un très beau souvenir de mes professeurs, notamment de Delia, la professeure de mathématiques qui m'avait pris en affection. L'environnement était magnifique et tout notre entourage sahraoui et cubain s'évertuait à nous faire oublier l'exil et à compenser la séparation d'avec nos parents. J'ai toujours eu une passion pour la littérature et, à l'entrée à l'université, j'ai choisi « Littérature universelle et Langues ». J'ai été boursière et logée en cité universitaire à Pinar del Rio avec les étudiants cubains et étrangers ainsi qu'avec d'autres étudiants sahraouis.

A la fin de mes études supérieures en 1994, je suis rentrée dans les campements de réfugiés où j'ai vraiment découvert avec des yeux d'adulte les conditions terribles faites aux miens.

À Cuba, j'ai vécu les meilleures années de ma jeunesse. La solide formation intellectuelle que j'ai reçue, l'affection dont j'ai été entourée, la totale liberté de penser qui m'était laissée ont forgé ma personnalité. Beaucoup de mes amis et moi-même gardons un souvenir inoubliable de ces années-là et je tiens à en témoigner.

Je n'accorderai à personne le droit d'accuser Cuba de nous avoir dévoyés ni le droit de mettre en doute les conditions qu'il nous a offertes et qui, bien au contraire, sont tout à l'honneur de ce petit pays.

Réseau Européen de soutien au peuple Sahraoui

Développer la cause Sahraouie par le biais du réseau des villes jumelles! Serge Lebret

La ville de Gonfreville est jumelée avec deux villes, l'une située au Sahara occidental (l'Rélîa), l'autre en Allemagne (Teltow) située dans la banlieue de Berlin. Teltow est jumelée avec une autre ville d'Allemagne. C'est en s'appuyant sur ce réseau que nous avons pris comme objectif de populariser la cause Sahraouie au-delà de nos frontières

La cause Sahraouie est une cause qui nous tient particulièrement à coeur, le développement de l'action humanitaire accueil des enfants tous les ans, mise en place de projets de jardins pour assurer une alimentation de produits frais, en participant à un développement économique devenu indispensable et incontournable dans les campements. Bien sûr cette activité humanitaire n'a de sens que si nous menons conjointement avec les représentants de la ville une action politique. Le référendum d'autodétermination est l'objectif prioritaire de notre engagement.

Une première réussite dans nos relations avec Teltow, c'est l'engagement du comité et des représentants de la ville pour cette cause :

En 2003, quelle ne fut pas notre surprise de voir lors de la fête du 1er mai, une campagne pour le Sahara occidental avec la présence de Zakari, représentant le Front Polisario à Berlin, discours à la tribune pour expliquer les conditions de vie dans les campements, mais aussi un large plaidoyer pour l'application du plan de paix et la tenue d'un référendum d'autodétermination. Lors de cette même fête, une tombola était organisée afin de participer, avec le Comité de Jumelage de Gonfreville au projet jardin. La même année, la ville de Teltow et le Comité recevait une quinzaine d'enfants pendant deux jours, une grande première pour Teltow et la banlieue berlinoise. Sans vouloir faire de l'autosatisfaction, mais nous sommes convaincus que les relations, les discussions, que nous avons avec nos amis de Teltow portent leurs fruits,

Nous projetons d'inviter nos amis de Teltow à venir rencontrer le peuple Sahraoui de J'Réfîa pour constater, de visus, les actions que nous avons engagées mais aussi les future. projets, Cette mission devrait se dérouler au mois de février 2006

Les amis de nos amis sont nos amis, et c'est ainsi que nous avons pu exposer le problème de décolonisation des Sahraouis, de manière succincte, pour une première approche, aux responsables du Comité de Ahlen (ville jumelle de Tellow). Alors, soyons optimistes, rêvons d'un réseau de soutien à la cause de nos amis Sahraouis.

RÉSEAU SOLIDARITIÉ FRANCE / RASD

Deux animateurs, Mohamed Nouera et Mohamed Mahmoud, accompagnateurs au Mans, ont écrit une belle lettre au Maire, Jean-Claude Boulard. Ils méritent quelques citations. Extraits :

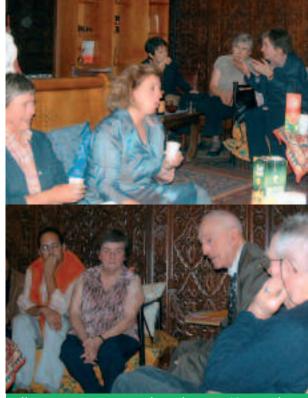
Monsieur le Maire,

« Le jumelage d'Haouza avec la ville du Mans est une forme de poésie, un écrit qui nous a livré l'énergie d'une émotion à travers cet événement ressenti de façon intense par notre groupe. Nous avons vécu cette expérience comme un premier pas, un premier jet: il s'est écrit, s'est réécrit, s'est épuré pour se charger d'émotions. Elles ont été de diverses natures — tristesse, joie, colère, bonheur... — mais elles ont été le plus souvent le simple témoignage heureux d'un regard porté sur notre existence, sans a priori, sans excès, pour aider notre arrivée. »

À noter qu'avec Hadou El Hadj, Nouera et Mahmoud viennent de créer une « Association sahraouie pour la promotion des échanges culturels avec la France ».

Bonne chance et longue vie à cette toute nouvelle association.

Nouvelles de l'Association et des comités locaux



Nous nous sommes retrouvés nombreux, ce 19 septembre chez Annick Talbot, pour rendre hommage à Lucien Hanoun, Président du comité du Val de Marne, le jour de ses 91 ans. Cette réception amicale fut l'occasion de saluer Mohamed Habiballah, nommé en Tanzanie et d'accueillir Sadafa Bahia, nouveau représentant du Front Polisario en France.



Le maire d'Hiroshima visite le stand du comité Val de Marne de l'Association des Amis de la RASD au moment de la commémoration de la journée mondiale pour la paix ce 22 septembre à Vitry sur Seine. Journée de solidarité et d'amitié avec le peuple sahraoui en lutte Dimanche 6 novembre 2005 de 15 H à 21 H Salle Voltaire – Ivry sur Seine

Découvrez tous les anciens numéros de Sahara Info sur:

http://www.sahara-info.org

SOMMAIRE

p.1	Édito Résistance par Régine Villemont
p.2 à 3	Le soulèvement des territoires occupés
	interview de Naama Asfari
p.4	La révolte aux mains nues par Claude Mangin

p.5	Les Sahraouis dans les médi
p.6 à 9	Le tour de France 2005

Témoignage

p.5

	des enfants Sahraouis
p.10	Union Européenne / Maroc
	un accord de pêche illégal! par Jean Paul Lemare

as

p.11 à 13	Cartographier le Sahara occidental
	par Julien Dedenis

p.14	Pour mémoir	'e par Sdiga	Brahim Dauger

p.15	Réseau Européen de soutien
	au peuple Sahraoui par Serge Lebret
p.15	Réseau solidarité France/RASD

p.16 Solidarités en Europe

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris Secrétaire générale : **Régine Villemont** Directeur de la publication : **Francis Jacob** Responsable de rédaction : **Régine Villemont** Comité de rédaction : **Régine Villemont**,

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes: Matthieu Liégeois, Eva Tisseyre,

Ali Omar Yara, Claude Mangin. Mise en page: Matthieu Liégeois imprimé par Triskel Média

septembre 2005 « dépôt légal » n° 131 prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire: 1105 G 58229

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui!

Adhésion 2005 : 14 €, 22 € ou 66 € Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à (pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement) CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05

Solidarités en Europe

Fin 2005 et début 2006 manifestent la vitalité de la solidarité et des coopérations RASD/Europe. Une conférence syndicale se tiendra à Rome les 27 et 28 octobre 2005. Elle réunira l'UGTSARIO et des responsables syndicaux européens, pour travailler sur la violation des droits du travail subis par les travailleurs sahraouis au Sahara occidental. À Madrid, le 12 novembre 2005 une conférence internationale « commémorera » les accords tripartites de Madrid. La célébration du 30° anniversaire de la création de la RASD, le Marathon des Sables et la 31° Conférence Européenne se tiendront à Tifariti dans les territoires du Sahara occidental entre le 23 février et le 1° mars 2006.

L'assemblée Générale d'EUCOCO se tenait en Belgique à Mol. L'essentiel du temps s'est passé dans les différentes commissions, politique, jeunesse, droits de l'homme, etc. Les 37 sahraouis encore en grève de la faim dans trois prisons marocaines ont été au premier plan des discussions.

En présence du premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb, et du sénateur Pierre Galand, Président d'EUCOCO, la résolution finale a rassemblée l'essentiel des discussions et des décisions prises. Elle est disponible sur le site www.arso.org.



À la suite des conclusions des travaux des différents ateliers, l'Assemblée Générale de l'EUCOCO...

- → **Décide des actions immédiates coordonnées au niveau européen** pour dénoncer l'insoutenable répression dans les territoires occupés, pour soutenir la détermination des prisonniers et de tous les sahraouis des territoires occupés.
- → Dénonce l'insuffisance de l'aide matérielle et humanitaire aux réfugiés et décide, en vue d'accroître cette aide, une mobilisation en direction des agences spécialisées.
- → Prend note avec préoccupation de la signature de l'accord de pêche du Maroc avec l'UE qui comprend l'exploitation des ressources halieutiques sahraouies et dénonce en même temps la poursuite, par la puissance occupante, du pillage des ressources naturelles du territoire non autonome sahraoui.
- → S'engage à promouvoir l'effort du gouvernement de la RASD à assurer l'éducation et la santé de tous les sahraouis.
- Soutient la promotion et la préservation de la culture du peuple sahraoui.
- → S'engage à renforcer les moyens de communication et d'information dans les territoires occupés et dans les camps des réfugiés.
- Décide de renforcer sa capacité d'information et de rénover sa stratégie de communication pour rendre plus efficace son réseau de sensibilisation de l'opinion publique internationale.
- S'engage à améliorer sa capacité de coordination